

Le mur latéral du nord, sans soubassement, et dont la hauteur est de 3 mètres, présente à l'extérieur un parement en moellons bruts irrégulièrement noyés dans du mortier, à l'exception d'un couronnement en pierres de taille de 20 centimètres d'épaisseur, dont la saillie est profilée en biseau et qui repose sur une autre assise de pierres de taille épaisse de 30 centimètres. Vers le centre de ce mur, sur lequel on n'aperçoit aucune trace de fenêtres, existe une porte également en pierres de taille, immédiatement postérieure (comme le clocher et le chœur de l'église) à la période que nous embrassons. Enfin à l'extrémité, vers la façade, est un petit contre-fort (10) situé sur le prolongement du mur de celle-ci, n'atteignant pas le couronnement, et offrant, vers sa face principale, deux surfaces obliques en larmier, dont la supérieure lui sert de couronnement. Ce contre-fort est construit en pierres de taille disposées par assises d'épaisseur inégale et dont les joints ont 1 ou 2 centimètres.

Ce qui reste de la façade (11) consiste, à l'extérieur, en un mur d'environ 3^m, 25 de hauteur, construit en moellons mélangés irrégulièrement de quelques pierres de taille, et percé d'une porte centrale à plein cintre, sur les côtés de laquelle se remarquent, à droite et à gauche, des arrachements produits par la démolition de deux contre-forts. Un contre-fort entier, en tout semblable à celui déjà décrit du mur latéral et dont il est voisin, se voit encore à l'extrémité gauche de la façade, sur le prolongement de ce mur. A droite de la partie supérieure de ce contre-fort est la base en pierres de taille d'une baie de fenêtre légèrement évasée à l'extérieur, ayant 90 centimètres d'étendue transversale. Le portail principal (12) est d'une grande simplicité : deux arcades concentriques à plein cintre et en retraite, la plus intérieure composée de vingt-deux et l'extérieure de vingt-six claveaux inégaux sans le moindre ornement, retombent latéralement sur des pied-droits avec lesquels elles se continuent sans interruption (*). Cette double arcade composant l'archivolte est inscrite par une rangée demi-circulaire de billettes simples (13). Les pierres de ce portail, fort dégradées en général, sont appareillées avec assez de soin ; les joints qui les séparent ont 1 centimètre à 1 centimètre et demi.

A l'intérieur, ces restes ne présentent rien de remarquable, si ce n'est quatre arcades simulées sur le mur latéral (14) et la base intérieure de la fenêtre latérale de la façade. On voit que cette fenêtre, large de 1^m, 20, était largement évasée, et située à 2 mètres du sol. Les arcades figurées sur le mur latéral sont à plein cintre ; elles ont toutes 2 mètres de hauteur et 0^m, 25 de profondeur, mais leur largeur est très-inégale, à l'exception des deux plus éloignées de la façade, qui ont 1^m, 97 d'ouverture ; les autres ont 2^m, 75 et 3^m, 10 de largeur. L'arête de ces arcades est émoussée. — Sur le mur de la façade, on voit l'arrachement du mur propre de la nef principale qui avait 0^m, 85 de largeur : sa distance avec le mur du collatéral indique la largeur de cette division de la nef.

BREUIL-LE-VERT.

(Briolieu ; Brûle-vert. — *Bruolium viride*; *Bruolium comitis*.)

EST VERS l'an 1100 que ce prieuré fut fondé par Hugues, comte de Clermont. Par l'entremise d'Ansel, alors évêque de Beauvais, il donna aux religieux de Saint-Germer l'église de Breuil-le-vert, « le cimetière, les menues dixmes, les oblations, et telle quantité de terre » labourable qui suffit à demi-charrue (Louvet). » Il leur accorda en outre la dixme de ses vignes et de ses récoltes auprès de son château de Luzarches. En 1145, Renaud, son fils, devenu comte de Clermont, confirma, en les augmentant, les donations faites par son père. Dans la charte de ce

(*) Cette disposition de l'archivolte est évidente malgré l'adjonction ultérieure d'une autre arcade plus inférieure, placée aux dépens de la plus centrale des deux anciennes. Ce portail n'a pas de tympan.

seigneur, les terres labourables données par Hugues sont désignées par les expressions *culturam de Cren*, ce qui prouve qu'elles étaient situées sur la colline ainsi nommée qui s'élève entre Breuil-le-vert et Clermont. Outre la remise des revenus et des droits qu'il pouvait avoir sur les possessions des religieux, Renaud leur fit encore l'abandon d'un champ situé devant le prieuré et d'un serf nommé Oilard (*Oilardum*). Il les releva en outre de tout droit de mouture à son moulin de Breuil-le-vert, et enfin leur donna un vivier, ainsi que le revenu des foires de la Saint-Martin. Ces dernières donations furent faites expressément en l'honneur de la consécration de l'église (*in honorem dedicationis ecclesie*), ce qui semblerait prouver qu'une dédicace avait eu lieu vers 1145, date de la charte du comte Renaud; cependant l'étude de l'église ne nous paraît pas venir à l'appui de cette probabilité historique, ce qui s'expliquerait par la reconstruction de la partie qui aurait motivé la dédicace du temps de Renaud.

Le mur méridional de la nef principale et la cuve des fonts baptismaux sont les seuls restes de l'église telle qu'elle existait avant la fin du XII^e siècle.

Mur de la nef (I). — Ce mur, partout épais de 0^m,75 et d'une longueur de 17^m,35 sur 8^m,75 de hauteur, présente inférieurement quatre arcades à plein cintre bouchées et séparées par des piliers quadrilatères; supérieurement il est percé de quatre petites fenêtres aussi à plein cintre. Le pourtour de ces fenêtres, celui des arcades et les piliers sont en pierres de taille; ailleurs les parements intérieur et extérieur sont formés de moellons noyés dans du mortier. — La face extérieure de ce mur, qui autrefois correspondait inférieurement au collatéral sud, a son parement de moellons presque entièrement caché par le mortier dont il a été récrépi, et qui a fait entièrement disparaître les traces de l'insertion du toit de ce collatéral. La face des piliers apparente de ce côté a 0^m,90 de largeur; leur hauteur totale, de 2^m,80, est formée de huit à dix assises inégales de pierres de taille très-mal appareillées, dont beaucoup de joints ont jusqu'à 5 centimètres d'épaisseur. Les supérieures forment des espèces de chapiteaux (I: 8, 10, 12) qui ont une hauteur d'autant plus grande (0^m,45 — 0^m,55 — 0^m,72) qu'ils sont plus éloignés de la façade. La saillie de leur tailloir massif et profilé en biseau est détruite entièrement de ce côté. Ces piliers, dont l'épaisseur est de 0^m,75, sont renforcés, à droite et à gauche vers les arcades, par un pilastre sur lequel se continuait le chapiteau du pilier principal, ainsi qu'on peut s'en assurer encore en certains points. Chacune des arcades à plein cintre que supportent ces piliers est formée d'une double archivolt sans ornement dont les claveaux inégaux, au nombre de vingt-sept à trente, sont bien appareillés. La plus intérieure de ces archivoltes est en retraite de 7 centimètres par rapport à l'autre et retombe sur les pilastres dont il a été question. Les quatre fenêtres supérieures que l'on voit au-dessus de ces arcades ne sont pas régulièrement percées suivant l'axe de ces dernières; leur archivolt (I: 5) est formée de sept à huit claveaux inégaux. Elles sont profondément évasées de ce côté, mais à angle très-peu obtus (I: 6). Il n'existe pas de couronnement. — Vu à l'intérieur (I: 3, 4, 7, 9, 11), ce mur est comme nous venons de le décrire; seulement l'évasement des baies des fenêtres est plus large qu'à l'extérieur (I: 6), et les chapiteaux des second et troisième piliers (I: 9, 11) sont en partie cachés par deux pierres portant des inscriptions tumulaires et encastrées en 1636 et 1643 dans le lieu qu'elles occupent.

Les chapiteaux des piliers (I: 7 à 12) sont les seules parties au niveau desquelles il existe des traces d'ornementation. Leurs corbeilles, composées d'un assemblage de pierres de taille très-grossièrement appareillées, ne présentent ni figures animales ou humaines, ni ornement végétal, à moins que l'on considère comme tels les rosettes (I: 9, 10), quelques-uns des enroulements en spirale qui s'y trouvent sculptés (I: 8), et enfin les hachures creuses pinnatifides (I: 7, 10, 12) qui peuvent simuler des nervures de feuilles. Il semble qu'un sculpteur malhabile ait voulu *s'exercer* en taillant ces grossiers détails, ces espèces de volutes jetées au hasard (I: 10), cette roue tracée sans compas (I: 7), ces dessins bizarres enfin qui ressemblent à des semelles garnies de trous alignés comme des clous (I: 12). A voir ces sculptures difformes et disparates, qui forment un tout particulier sur

chaque pierre, on pourrait croire que celles-ci ont été entassées sans ordre à leur place actuelle, si on ne suivait le contour des ornements au niveau des arêtes latérales des piliers, ce qui prouve qu'elles ont été travaillées pour la destination qu'elles occupent. Toute cette ornementation est peu saillante dans les points où elle s'élève au-dessus du niveau du nu de la pierre ; mais dans beaucoup d'endroits, l'ornement est ou complètement tracé en creux, ou simplement dégagé par une gorge ou un évasement plat qui ne lui permettent pas de se dessiner convenablement en saillie. En beaucoup de points, la pierre offre encore les traces du ciseau. L'astragale de ces chapiteaux est large, brute et en général peu saillante ; leurs tailloirs ont un profil rectangulaire ou en biseau qui, sur le plus central (I : 9, 10), est découpé en moulures multiples.

Cuve des fonts baptismaux (II). — Ce petit monument est aussi grossièrement sculpté que les chapiteaux dont nous venons de parler (II : 1). Il est carré de plan (II : 2) et formé d'une seule pierre très-dure supportée par une base de la même dimension qu'elle. La partie la plus inférieure du bloc forme un soubassement carré servant de support à la masse principale qui est irrégulièrement circulaire et flanquée, au niveau des quatre angles de l'embasement, d'un fût de colonne engagé reposant sur une base simple. Ces fûts ont légèrement la forme d'un cône renversé ; leur extrémité supérieure, sans chapiteau, n'atteint pas tout à fait le rebord supérieur. Des quatre faces convexes comprises entre ces fûts, trois sont ornées de grandes et larges palmes (II : 5, 6), sans doute en commémoration du dimanche des rameaux, jour de l'administration du baptême à cette époque ; l'une d'elles (5) présente en outre une tête fantastique mutilée. Mais la quatrième face (II : 3), qui est la principale, est aussi la plus curieuse. Une figure nue, tient d'une main un bâton en crosse ; auprès de sa tête sont deux disques dont l'un est en forme de rosace : le tout est encadré d'un tore courbe engagé. La cavité creusée dans la partie centrale de la pierre (II : 2, 4) est à peu près circulaire et aussi large inférieurement qu'à son bord supérieur ; au centre de son fond, qui est horizontal, est une ouverture ronde infundibuliforme qui servait de passage à l'écoulement des eaux. Sur le bord supérieur de cette cavité, on a creusé une rainure moderne destinée à recevoir un couvercle de bois. Sa courbure exacte contraste singulièrement (II : 2) avec celle de la cavité elle-même qui n'est rien moins que régulière. Le défaut de symétrie est sensible partout ; ainsi, considérée vers ses angles, la hauteur de la pierre y varie d'une manière choquante à l'œil (II : 5).

BULLES.

(*Bubiullum? Bubulæ; Buglæ; Bugliæ; Bulæ; Bullæ; Bulleia.*)

BULLES était très-renommé dès le XII^e siècle par l'excellence de ses lins et de ses toiles. C'était une des seigneuries les plus importantes et les plus anciennes du Beauvoisis, qualifiée de comté relevant de celui de Beauvais. Dès le VI^e siècle, Childebert I, entr'autres donations considérables faites pour le rétablissement de l'abbaye de Saint-Lucien détruite par les Huns, lui abandonna Bulles *cum integritate castri*. Il paraît cependant que ce fut seulement vers la fin du VII^e siècle que ce monastère posséda la seigneurie, lorsque Childebert III et Constantin, évêque de Beauvais, eurent confirmé la donation primitive. Les Normands, conduits par Hastings, ayant entièrement ruiné la ville de Bulles en 842, cette seigneurie fut usurpée par des seigneurs sous la protection desquels les religieux de Saint-Lucien s'étaient sans doute placés. Ce qui vient à l'appui de cette dernière supposition c'est le titre de vassal de l'église de Beauvais (*casatus ecclesie Belvacensis*) dont se qualifiait en 1030 Ascelin de Bulles, le plus ancien des seigneurs connus après l'irruption